Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction mobilité, emplois,carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDMEC/2014-1028** **19/12/2014**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Appel à candidature : 1 poste à FranceAgriMer

FranceAgriMer

- chargé(e) de mission – Expert secteur animal (appui export)
catégorie A/B+ - poste susceptible d'être vacant

L'adjoint au sous-directeur mobilité, emplois, carrières

Patrice CHAZAL

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
FranceAgriMer
12 rue Henri Rol-Tanguy – TSA 20002 - 93555 Montreuil cedex
Mission affaires européennes et internationales / Appui aux exportateurs
Chargé(e) de mission - Expert secteur animal (appui export)

N° appel à candidature : 20555
Catégorie : A/B+

Cotation parcours professionnel : sans objet	**Cotation part fonction PFR :**

Poste susceptible d'être vacant
Localisation : Montreuil (93)

Présentation de l'environnement professionnel	Rattachée à la Mission des Affaires européennes et internationales, l'Unité d'Appui aux Exportateurs (UAEXP) a pour mission de faciliter l'accès aux marchés des pays tiers qui représentent des enjeux prioritaires pour les filières exportatrices du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire. A ce titre, l'UAEXP apporte un appui à la Direction générale de l'alimentation (DGAL) pour la préparation et le déroulement des négociations sanitaires avec les pays importateurs. Notamment, l'UAEXP organise la concertation entre ces filières, les directions du Ministère de l'Agriculture (DGAL & DGPAAT) et la Direction Générale du Trésor dans le cadre du Comité Export SPS qui a pour vocation de fixer la feuille de route des négociations sanitaires et phytosanitaires (SPS) à l'export (couples pays / produits), en fonction des attentes des exportateurs, de l'importance des marchés et de la difficulté des négociations à mener. L'UAEXP détermine ses priorités d'actions à l'issue des décisions qui y sont prises. Depuis fin 2013, l'UAEXP assure également la priorisation des obstacles techniques au commerce (OTC). Apportant son concours pour informer les opérateurs sur les conditions d'accès aux marchés des pays tiers, en s'appuyant notamment sur la base de données Exp@don, l'UAEXP procède aussi à une veille sur les réglementations SPS internationales ; elle contribue par ailleurs à la mise en œuvre d'actions visant à faire mieux connaître le dispositif français de sécurité sanitaire et phytosanitaire à l'International et les qualités des productions agroalimentaires françaises.
Objectifs du poste	- Suivre les conditions d'exportation des denrées d'origine animale destinés à l'alimentation humaine (produits carnés, laitiers, ovoproduits, produits de la pêche,...) vers les marchés des pays tiers ; mettre à jour les règles d'agrément et de certification sanitaire qui les encadrent, notamment en vue de l'enrichissement et de l'actualisation de la base de données Exp@don ; - Contribuer à la rédaction d'argumentaires techniques et économiques, de protocoles et de certificats sanitaires pour l'exportation, en lien avec la DGAL et les professionnels ; - Collecter et analyser les données sectorielles, préparer des exposés et des notes de synthèse sur les marchés export, développer des synergies avec les délégués par filières ; - Appuyer et assister les exportateurs, sur les questions de réglementations sanitaires à l'export ; - Suivre et participer au comité export SPS, section IV « produits animaux », et à l'établissement de priorités de négociations pour ces secteurs ; - Préparer, accompagner et suivre des missions d'audit des pays tiers ; - Participer aux séminaires techniques, aux formations et à l'élaboration de supports de communication ; - Contribuer à la gestion des listes d'établissements agréés à l'exportation ; - Contribuer à la création de la plateforme export Expadon 2.
Description des missions à exercer ou des taches à exécuter	- Contribuer à l'organisation et à l'accueil de missions sanitaires, en lien avec les négociations internationales, ainsi qu'au suivi de ces missions ; - Appuyer la DGAL et les professionnels exportateurs, en fonction des couples pays/produits prioritaires définis par le comité export SPS ; - Exercer une veille particulière sur les notifications SPS du secteur animal, et diffuser les notes techniques d'information destinées aux opérateurs ; - Contribuer au développement de la base de données Exp@don / Expadon2 et à sa mise à jour dans le secteur des denrées animales, en vue de disposer d'un outil performant et actualisé d'information sur les conditions sanitaires d'exportation des produits animaux à destination des pays tiers.
Champ relationnel du poste	- La DGAL (sous-direction des Affaires européennes et internationales, sous-directions techniques - SDASEI) ; - La DGPAAT (et notamment le service des Relations internationales – SRI) ; - Le Ministère de l'économie (DG Trésor, DGCCRF, DGDDI) ; - Le réseau des Services économiques en ambassade ; - Les entreprises exportatrices et les organisations professionnelles qui les représentent. De fréquents déplacements en France (missions d'inspection d'établissements et accompagnement de missions étrangères) et à l'international sont à prévoir.

Compétences liées au poste	**Savoirs/Connaissances :**	**Savoi- faire/Maîtriser :**
	- Formation initiale scientifique en matière agricole, en santé publique vétérinaire ou équivalent ; - Connaissances appréciée de la réglementation sanitaire et/ou de l'analyse économique et statistiques ; - Expérience professionnelle appréciée dans les domaines économiques & statistiques, sécurité sanitaire des produits, certification sanitaire à l'export et/ou négociations internationales.	- Les techniques d'expression orale et écrite ; - Les techniques de conduite de projet ; - Les outils bureautiques ; - Aptitude au travail en équipe et au dialogue interculturel, sens de l'initiative ; - Connaissance économique, statistique ou réglementaire ; - Connaissance d'une ou de plusieurs langues étrangères ; - Esprit de synthèse ; - Rigueur et fiabilité.

Personnes à contacter	François BLANC, Chef de la mission affaires européennes et internationales – Tél. : 01.73.30.31.70 francois.blanc@franceagrimer.fr Maryse SABOULARD, Chef de l'unité appui aux exportateurs – Tél. : 01.73.30.31.72 maryse.saboulard@franceagrimer.fr Dany GAIGNIOT, Chef de l'unité développement des RH – Tél. : 01.73.30.34.01 mobilite@franceagrimer.fr.